

L'orchestre dont on ne doit pas prononcer le nom

CLASSIQUE Fondé il y a un an par Julien Chauvin, le Concert de la Loge olympique s'est vu obligé de changer d'appellation sur injonction du Comité national olympique sportif français. L'Académie française se dit stupéfaite.

THIERRY HILLÉRITEAU @thilleriteau

Depuis vendredi dernier, ne cherchez plus le nom du Concert de la Loge olympique, fondé par Julien Chauvin en décembre 2014, sur la Toile. « À ce jour, aucun accord n'a été trouvé avec le Comité national olympique sportif français (CNOSF). Le nom de domaine du site Internet de l'orchestre a donc été résilié. Le nom de notre orchestre, relevé par le violoniste Julien Chauvin début 2015, se voit ainsi amputé, pour le moment, de l'adjectif "olympique" », révèle pudiquement l'ensemble sur son nouveau site concertdelaloge.com

Le bras de fer durait depuis un an. Selon *Le Canard enchaîné*, qui fut le premier à ébruiter l'affaire, Julien Chauvin avait reçu un premier courrier du Comité national olympique quelques jours seulement après le concert d'inauguration de la formation, le 13 janvier 2015 à Grenoble. Revendiquant l'exclusivité



L'orchestre du Concert de la Loge olympique est amputé depuis le 11 février de l'adjectif « olympique ». | FRANCK JULERY

des droits sur le terme « olympique », l'institution sportive sommait l'ensemble musical de retirer purement et simplement le dépôt de son nom, enregistré à l'Institut national de la propriété industrielle le 10 décembre 2014.

Julien Chauvin eut beau rappeler

l'historique du Concert de la Loge olympique, fondé en 1783 par le violoncelliste franc-maçon Claude-François-Marie Rigoley, comte d'Ogny, plus d'un siècle avant la création du Comité international olympique par un certain Pierre de Coubertin, évoquer le palmarès presti-

gieux de cet orchestre historique, qui fut l'un des plus grands d'Europe et pour lequel composèrent Salieri, Cherubini, le chevalier Saint-George (l'un de ses plus ardents défenseurs) et même Haydn, qui lui dédia – excusez du peu – neuf symphonies, rien n'y fit ! Les pourparlers se soldèrent en décembre dernier par une lettre d'avocat leur demandant de renoncer au nom et à la marque d'ici au 11 février sous peine de poursuites.

Réponse par l'humour

Peut-être aurait-il fallu rappeler au CNOSF que Haydn n'est pas que le prénom d'un joueur de hockey canadien. Ou que Joseph Bologne de Saint-George était, outre un musicien de génie, un escrimeur de grand talent (discipline entrée aux Jeux olympiques en 1896, soit trois ans seulement après la création du CIO)... Interrogée par l'orchestre le 12 février, l'Académie française s'est elle-même dite « stupéfaite que l'on puisse prétendre à la propriété d'un mot qui appartient à tous, d'autant plus que la for-

mation musicale dite Concert de la Loge olympique date du XVIII^e siècle et que l'appellation choisie par ce nouvel orchestre ne fait que reprendre une tradition ». Certains immortels demandèrent si l'on allait poursuivre Henry de Montherlant, post-mortem, pour la publication de son roman *Les Olympiques*. Peut-être pourrait-on aussi suggérer aux géographes de débaptiser le mont Olympe.

Pour justifier sa décision, le Comité national olympique évoque des partenariats noués par l'orchestre avec la Fondation Orange et SwissLife, « de nature à créer une confusion préjudiciable avec les partenaires du mouvement olympique... » Allez savoir. Incrédules, Julien Chauvin et ses musiciens, qui en appellent au soutien du milieu musical et du public, ont pour le moment préféré répondre avec humour. Ils ont remplacé le terme « olympique » sur tous leurs documents officiels par des tirets et remanié leur vidéo de présentation pour qu'un « bip » retentisse chaque fois que le mot interdit est prononcé. Plutôt sport. ■